



Doc. 16041
03 octobre 2024

Garantir le droit humain à l'alimentation

Amendement¹ n° 9

Sous-amendement n° 1

déposé par la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

À la fin de l'amendement 9, insérer les mots suivants:

«causées par le dérèglement climatique et les tensions géopolitiques»

1. 2024 - Quatrième partie de session

